



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 7 novembre 2025, 16 h 20 à la salle communautaire sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Potvin.

Sont présents :

Madame Sonia Carrier
Madame Mylène Gougeon
Madame Chantal Gillespie
Monsieur Éric Sigouin
Monsieur Éric Drouin
Monsieur David Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Résultat de l'appel d'offres et octroi de contrat pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac.
 4. Retrait de la piscine et du cabanon – 544, chemin du Tour-du-Lac.
 5. Période de questions.
 6. Levée de la séance.
-

La directrice générale et greffière-trésorière atteste avoir remis l'ordre du jour aux membres du Conseil. Tous les membres du Conseil sont présents, et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

1.

311-11-2025 Ouverture de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

D'ouvrir la séance à 16 h 23.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

312-11-2025 Adoption de l'ordre du jour
--

Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3.

313-11-2025

Résultat de l'appel d'offres et octroi de contrat pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été lancé 20 octobre 2025 pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue sept (7) soumissions de soumissionnaires et que les résultats sont les suivants :

Noms des fournisseurs	Prix (taxes incluses)
Les Pavages Lafleur et Fils inc.	1 526 763,35 \$
130247 Canada inc. Pavage Inter Cité	1 518 596,41 \$
Groupe Pavage CG	1 264 329,14 \$
LEGD inc.	1 261 125,72 \$
Pavage Multipro	1 248 305,08 \$
Eurovia Québec construction inc.	1 246 656,50 \$
Uniroc Construction inc.	1 099 401,54 \$

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu

QUE le Conseil accepte la soumission reçue de l'entreprise Uniroc Construction inc. pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac au montant de 1 099 401,54 \$, taxes incluses;

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

314-11-2025

Retrait de la piscine et du cabanon – 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT l'état de la piscine et du cabanon situé au 544, chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de retirer ces derniers avant le nouvel installation septique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu

QUE le Conseil autorise la directrice générale, madame Marie-Pier Lalonde Girard à faire retirer la piscine et le cabanon par les travaux publics.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune personne qui assiste à la séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation

6.

315-11-2025
Levée de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 16 h 25.

ADOPTÉE à l'unanimité



Sylvie Potvin
Maîresse



Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et
greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation